

UTILISONS L'ÉNERGIE DE MANIÈRE RESPONSABLE



ATTENTION AU CHAUFFAGE !

Conformément au **Plan national de réduction de la consommation de gaz naturel**, le **D.M. n° 383 du 6 octobre 2022** du Ministère de la transition écologique a introduit, pour la saison hivernale 2022-2023, des **modalités spécifiques de fonctionnement des installations thermiques de climatisation alimentées au gaz naturel**. Elles comportent notamment de **nouvelles limites temporelles de fonctionnement et la réduction d'un degré °C des températures maximales des locaux chauffés**, ainsi que des cas spécifiques pour lesquels ces limites ne s'appliquent pas.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

NOUVELLES LIMITES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES¹

- **dans la zone E**: 13 heures par jour d'allumage – de 5 h à 23 h – du 22 octobre au 7 avril
- **dans la zone F**: aucune limite

¹ Par rapport aux dispositions du deuxième alinéa de l'art. 4 du D.P.R. n° 74/2013



NOUVELLES LIMITES DE TEMPÉRATURE DANS LES LOCAUX²

- **17°C + 2°C** de tolérance pour les bâtiments accueillant des activités industrielles, artisanales ou similaires
- **19°C + 2°C** de tolérance pour tous les autres bâtiments

² Par rapport aux dispositions du premier alinéa de l'art. 3 du D.P.R. n° 74/2013



POUR EN SAVOIR PLUS

[Plan national de réduction de la consommation de gaz naturel](#)



[D.M. n° 383 du 6 octobre 2022](#)



[Classification climatique de la Vallée d'Aoste](#)



[Vadémécum ENEA](#)



UTILISONS L'ÉNERGIE DE MANIÈRE RESPONSABLE



BONNES PRATIQUES À COÛT ZÉRO

Continuer de plus en plus à utiliser l'énergie en connaissance de cause et avec attention, en sensibilisant également les plus jeunes, par de simples gestes quotidiens à coût zéro, concrets et immédiats, **permet de réduire la consommation et de faire des économies sur les factures, en diminuant également l'impact sur l'environnement.** Chacun doit faire sa part!

BREF AIDE-MÉMOIRE

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉCLAIRAGE



- Informez-vous sur les plages horaires les moins coûteuses et utilisez un temporisateur pour allumer vos appareils électroménagers;
- Limitez l'utilisation des machines à laver et des lave-vaisselles et faites-les fonctionner seulement lorsqu'ils sont pleins et avec des programmes ECO;
- Éteignez le réfrigérateur si vous partez en vacances ou mettez-le en mode basse consommation;
- Dégivrez régulièrement le réfrigérateur et le congélateur;
- Utilisez des prises avec interrupteur à actionner uniquement en cas de besoin. Ne laissez pas en mode veille le téléviseur, l'écran de l'ordinateur et les autres appareils ménagers;
- Éteignez les lumières quand elles ne servent pas.

CHAUFFAGE



- Vérifiez que les radiateurs ne contiennent pas de bulles d'air en ouvrant la valve prévue à cet effet;
- Ne couvrez jamais les radiateurs et laissez circuler librement la chaleur;
- Utilisez des vannes thermostatiques et installez des systèmes de régulation de la chaleur;
- Si possible, fermez les volets et les stores pour éviter toute déperdition de chaleur;
- Rappelez-vous que pour changer l'air des locaux, il suffit de garder la fenêtre ouverte pendant quelques minutes;
- Faites effectuer régulièrement l'entretien de votre installation de chauffage.

CUISINE ET EAU CHAUDE



- Gérez attentivement votre consommation de gaz et d'électricité quand vous cuisinez;
- Réduisez la consommation d'eau chaude: installez des brise-jets ou des réducteurs de pression sur les robinets et les douchettes.

POUR EN SAVOIR PLUS



[Les 20 conseils de l'ENEA pour faire des économies et aider l'environnement](#)



[Matériel d'information du Guichet «Info Energia Chez Nous»](#)



UTILISONS L'ÉNERGIE DE MANIÈRE RESPONSABLE



MESURES POUR INTERVENIR CONCRÈTEMENT

Intervenir sur les bâtiments et les installations, en utilisant également les aides disponibles, pour amortir un investissement à court ou à moyen terme, permet de **faire des économies d'énergie, d'améliorer le confort et de réduire les frais de gestion**.

QUELQUES SUGGESTIONS!

INTERVENTIONS SUR LES BÂTIMENTS ET LES INSTALLATIONS



- Améliorez l'isolation de la maison et installez des portes et fenêtres plus efficaces;
- Installez des systèmes faisant appel aux sources d'énergie renouvelables;
- Remplacez votre chaudière par un système plus efficace pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire;
- Remplacez les appareils électroménagers à haute consommation par d'autres de classe énergétique supérieure, portant les labels Ecolabel ou Energy Star;
- Remplacez les ampoules traditionnelles par des ampoules à LED.

PRINCIPALES MESURES DISPONIBLES



[Prêts pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment](#)



[BONUS SOCIAL VDA](#)



[BONUS ENTREPRISES VDA](#)



[Déductions fiscales
Ecobonus, Superbonus
et Bonus maison](#)



["Conto
termico"](#)



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

